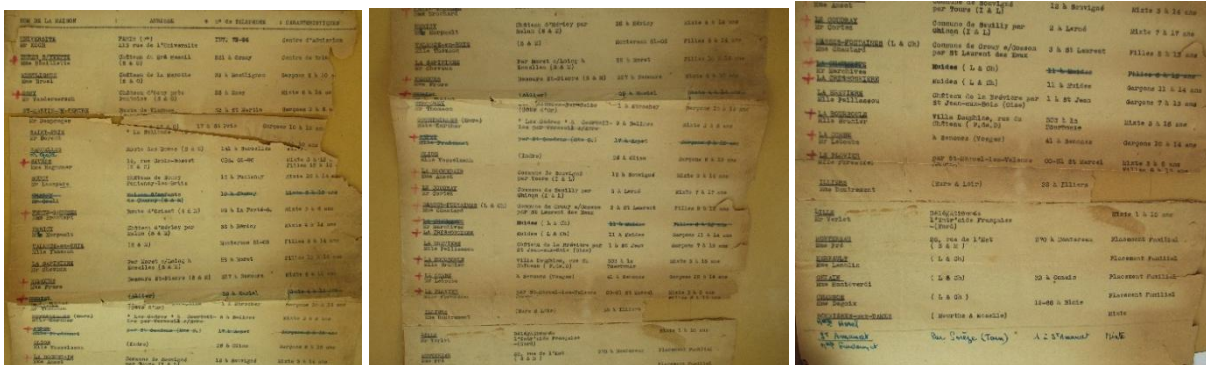


Protection de l'enfance sous Vichy : 104¹ Maisons spécifiques destinées aux enfants de parents prisonniers et/ou réquisitionnés dans le cadre du Service du travail obligatoire et/ou de l'Organisation Todt

Isabelle VAHA

RÉSUMÉ : La protection de l'enfance sous Vichy concerne une multitude de catégories d'enfants : enfants zoniers, abandonnés, inadaptés, perdus, délinquants, etc. On ne sait toutefois pas grand-chose des centaines de milliers d'enfants de pères prisonniers, de parents réquisitionnés dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO) et de l'Organisation Todt. Que deviennent-ils quand la solidarité familiale ne peut s'exercer ? En situation de précarité matérielle et psychologique, ils doivent pourtant être pris en charge et notamment dans des Maisons qui leur sont dédiées. Objets de multiples batailles idéologiques et institutionnelles, ces Maisons sont devenues, pour ma part, des sujets d'observation de grand intérêt qui illustrent cette époque tourmentée mais aussi des creusets de surprises qui déconstruisent certaines des représentations que nous avons de celle-ci.



Liste des Maisons d'Enfants dédiées essentiellement aux enfants de pères prisonniers, parents réquisitionnés dans le cadre du Service du Travail Obligatoire (STO) et/ou de l'Organisation Todt.

(Archives Ministère des Finances, PH238/6 0001)

La période de Vichy ne cesse d'inspirer chercheurs, historiens, cinéastes et/ou tous acteurs de toutes qualités, désireux d'en savoir davantage. Après plusieurs décennies, il semble que nous n'en ayons toujours pas fait le tour. Loin s'en faut ! Philippe Burin dira que « *Le régime de Vichy est aussi remémoré, bien évidemment, parce qu'il est sorti de la défaite et qu'il épousa le temps de l'Occupation, avec les divisions et les souffrances qui lui firent escorte. Or, ce souvenir reste vivant chez nombre de Français qui ont connu la période et sont en position de marquer le débat public et la production intellectuelle².* » Et Fabrice Virgili d'ajouter : « *Vichy n'a pas cessé d'être et de réapparaître d'ailleurs à des moments inattendus³.* »

1 L'exhaustivité du nombre est corrélée aux listes des Maisons conservées aux Archives du Ministère des Finances.

2 Burrin Philippe, *Fascisme, nazisme, autoritarisme*, Edit. du Seuil, Paris, 2000, page 283.

3Entretien avec Fabrice Virgili du 26 novembre 2021 autour de la contextualisation du sujet traité.

D'autant que les archives ou autres lieux de recherches ne sont pas près de livrer l'ensemble de leurs secrets parce qu'inexplorés, cachés et transférés ailleurs, comme le souligne Sophie Cœuré⁴. Ou encore, parce qu'elles contiennent des informations qui pourraient nuire à l'unité nationale et que leur déclassification tarde à venir. De plus, les témoins se font de plus en plus rares, voués à faire disparaître, pour de multiples raisons, ce pan funeste de notre histoire nationale.

« *Les Maisons d'enfants sous tutelle du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, entre prescrit idéologique et créativité pédagogique*⁵ », objet de ma thèse, soutenue en octobre 2022, ouvre une nouvelle niche de recherches sur la protection de l'enfance et essentiellement sur une catégorie d'enfants qui n'a pas été l'objet (ou très rarement) d'une observation appuyée : les enfants de pères prisonniers, des familles réquisitionnées dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO) et/ou de l'Organisation Todt⁶. Si l'enfance inadaptée a requis l'attention de Michel Chauvière⁷ et l'enfance délinquante, celle, entres autres, de Sarah Fishman⁸, les enfants qui nous intéressent semblent ne pas avoir suscité une quelconque attention. C'est du moins ce qui apparaît dans mes recherches et qui est confirmé par mes aidants à celles-ci.

L'inédit de mon travail d'investigation est donc l'observation de ce public spécifique accueilli dans des Maisons qui leur ont été principalement dédiées. Nous savons, d'emblée, que de nombreuses institutions accueillent déjà des enfants, qu'elles soient étatiques, caritatives et/ou associatives. La typologie des enfants est multiple : enfants zoniers, inadaptés, orphelins, délinquants, etc. Il existe ainsi des constellations de structures d'accueil, sans oublier celles de la Croix-Rouge, l'Assistance publique et bien d'autres. Cependant, c'est principalement le fonds d'archives du Ministère des finances, découvert lors de mes enquêtes, qui mentionne une autre sorte de lieux d'accueil, soit un peu plus de cent Maisons réparties sur tout le territoire, principalement destinées aux trois catégories d'enfants précitées qui constituent mon public de référence. La consultation des archives départementales du Cantal, de la Sarthe et des Deux-Sèvres apportera, par la suite, des éléments d'informations supplémentaires sur notre sujet.

Ces Maisons dont l'histoire est, pour la plupart d'entre elles, chaotique, funeste ou, dans d'autres cas, quasi romanesque, vont devenir l'enjeu d'une bataille idéologique portée par la politique familialiste de Vichy. L'enfant incarne, en effet, l'antidote de la défaite, la certitude du redressement national, d'un avenir fort et heureux pour un pays qui saura trouver sa place, y compris aux côtés d'une Allemagne désignée comme future cheffe de file de l'Europe. Pétain se fait fort d'être un père de substitution (sauf pour les enfants de parents

4 Sophie Cœuré, *La mémoire spoliée - Les archives des Français, butin de guerre nazi puis soviétique*, Paris, Payot, 2007.

5 Sous la direction de Mathias Gardet, Paris 8, IHTP/Institut de l'Histoire du Temps Présent, Ecole doctorale de la Théorie du Sens.

6 Génie civil sous la direction de Fritz Todt puis d'Albert Speer, en lien étroit avec Hitler, responsable des travaux de bâtiments lourds, militaires ou civils, en Allemagne et dans les pays occupés. Les Allemands réquisitionnent, voire raflent des travailleurs(es) dans les camps, les usines, à domicile, afin de constituer la main-d'œuvre nécessaire pour soutenir leur effort de guerre.

7 Michel Chauvière, *Enfance inadaptée - L'héritage de Vichy*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1980.

8 Sarah Fishman, *La bataille de l'enfance - Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Presses Universitaires, 2008.

déclarés « *indésirables* »), surtout en l'absence de presque un million et demi⁹ de pères effectifs ou potentiels retenus en Allemagne, sans compter ceux qui y travaillent, pour la plupart contraints. Dans ce cadre, il n'hésite pas à se mêler personnellement de la protection de l'enfance. Il écrit régulièrement aux enfants¹⁰, les interpelle à la radio, leur rend visite à l'école et exige leur présence à chacun de ses déplacements. Il surveille également de près l'organisation du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, en matière de prise en charge éducative. « *Serrez-vous, ce soir, autour de moi pour que cette France neuve et saine, grandisse et se fortifie*¹¹ » dit-il en ce Noël 1940. Il édite, par ailleurs, un petit livre destiné aux enfants dans lequel il s'adresse à eux comme un père de famille qui rappelle les principes éducatifs nécessaires à leur « bon développement ». Le ton est à la fois strict et « affectueux » et coloré d'une proximité plutôt étonnante. Il sera distribué, entre autres, dans les écoles et au sein des organismes de jeunesse¹². Le maréchal Pétain s'enquiert aussi de ce qui se passe dans les mouvements scouts et dans les Chantiers de la Jeunesse dotés d'un service social qui assure un suivi personnalisé des jeunes. Il envoie même ses ministres dans les écoles de travail social pour exhorter les futures assistantes sociales à porter une politique autour d'une famille aimante mais ferme et résolue à élever ses enfants dans une stricte moralité, l'obéissance et l'amour de la patrie. Il rappelle que « *les familles françaises restent les dépositaires d'un long passé d'honneur*¹³. » Les Maisons d'enfants s'inscrivent dans cette optique de faire de l'enfant un objet d'attention mais aussi le vecteur d'une politique de redressement national, en compensation des affres de guerre dont sont victimes leurs parents captifs ou retenus en Allemagne.

Mais ces Maisons d'enfants deviennent très vite un nœud brechtien qui étrangle essentiellement trois institutions de taille auxquelles s'ajouteront régulièrement d'autres comme la Croix-Rouge, le Comité Ouvrier de Secours Immédiat (COSI), solidement soutenu par l'occupant ou, plus ponctuellement, l'Éducation nationale. Ce ne seront pas les seules. Toutefois, c'est bien la Direction des Travailleurs Français en Allemagne et ses services annexes, la Direction des Familles de Prisonniers et ses diverses ramifications, ainsi que l'Organisation Todt qui demeurent les principaux acteurs de cette bataille institutionnelle qui peut prendre parfois des formes très offensives. Parallèlement, l'ingérence ferme et récurrente du Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal n'aura de cesse de jouer un rôle décisionnaire de très grande importance. Ces tumultes institutionnels conserveront cependant un arbitre incontournable : l'occupant ! Mon propos mérite quelques explications, d'abord, plus généralistes puis, plus localisées, focalisées sur des exemples de fonctionnement de certaines Maisons qui en sont des illustrations très explicites. Il importe aussitôt de souligner la complexité extrême des mécanismes qui régissent l'existence même d'une Maison, de sa disparition et/ou de sa réouverture dans certains cas. Et c'est non sans difficulté que je suis parvenue à en définir, d'une manière la plus approchante possible, les

9 Le nombre varie d'une source à l'autre.

10 Les enfants écrivent aussi au Maréchal. Le lien épistolaire entre eux est marqué par des dizaines de sacs postaux qui arrivent quotidiennement au cabinet du chef d'État. Celui-ci exaspère parfois son entourage en raison de la priorité qu'il accorde à ces lettres et dessins au détriment d'autres (sic). Paul Racine, secrétaire particulier du Maréchal, rencontré en 2005.

11 Maréchal Pétain, *La France Nouvelle - Appels et messages du 17 juin 1941*, fascicule édité par le Cabinet du Maréchal et mis à ma disposition par Paul Racine, en 2005.

12 Fonds documentaire personnel.

13 Idem.

contours. Le trio institutionnel auquel s'ajoute le Secours National/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal qui va de Berlin à Vichy et rarement de Vichy à Berlin est l'objet de tractations permanentes dont l'issue est aléatoire, étonnamment favorable¹⁴, dans certains cas, mais également défavorable. Ce qui ne permet pas une continuité optimisée de la prise en charge des enfants. En effet, les Allemands gardent la main sur la plupart des Maisons qui sont, pour la plupart des objets de réquisitions obligatoires prévues pour héberger des soldats, leur matériel ou leurs administrations occupantes. Ce qui conduit parfois à des situations ubuesques : des temps d'attente anxiogènes pour les enfants liés à des autorisations d'ouverture, leur transfert parce que l'Occupant décide d'occuper *sine die* les lieux, leur retour dans leur Maison d'origine quand les Allemands décident d'en partir et plus dramatiquement, la fermeture définitive de la structure d'accueil. Dans certains cas, comme dans la Maison du Château de Villandry et du Château de la Rochedain, dans l'Indre-et-Loire, les enfants cohabitent littéralement avec les Allemands. A La Futaie, à Rouillon-sur-Sarthe, ce sont 200 soldats en formation à la lutte contre le bolchevisme et un service administratif allemand qui se partagent les espaces avec la trentaine d'enfants qui y sont hébergés. Ce qui n'est pas sans poser problème dans sa gestion, même si cette cohabitation sera temporaire¹⁵ et que les Allemands auraient eu des relations plutôt chaleureuses avec les enfants, selon Jean Bigot, témoin cité par Jean-Claude de Wilde et Jacques Vaulay¹⁶. Dans cette Maison, cette omniprésence allemande va jusque dans la nomination de la directrice acquise « à la cause » que le Secours National aura bien du mal à destituer. En effet, des photos de personnalités politiques hitlériennes ainsi que des exemplaires du magazine *Signal*¹⁷ ourlent les murs et le quotidien. Dans la Maison de la Futaie où les enfants déjeunent sous le portrait d'Hitler les inspecteurs du Secours National ont auront, par la suite, bien du mal à le faire retirer. De même, s'agissant de la Maison de Fresse-sur-Moselle dont la directrice est désignée comme sympathisante de l'Occupant¹⁸. Notons, au passage, que la directrice de la Futaie, forte du soutien de ses protecteurs, fera régner la terreur et notamment au sein du monde agricole local, imposant ses propres prérogatives s'agissant du ravitaillement. Il faut dire que l'omniprésence allemande est due au fait que le village de Rouillon-sur-Sarthe se situe sur un couloir central de passage de l'Occupant. Ce qui explique les nombreuses réquisitions immobilières et, par la même, une installation pérennisée de sa part. Aussi, les Allemands n'hésiteront pas à s'immiscer dans les choix agraires locaux qui doivent prioritairement servir leurs intérêts. On peut aisément imaginer que cette situation ait été génératrice de tensions.

Si à la Maison de la Futaie, on accueille des enfants de pères prisonniers et de parents réquisitionnés dans le cadre du STO, c'est aussi le siège d'un bureau de recrutement pour le travail en Allemagne. Soulignons que la singularité de cette Maison d'enfants réside dans le fait qu'elle est une sorte de guichet administratif en plus d'être un lieu d'accueil puisque les enfants ont continué à y vivre au même titre que les adultes, occupés ou Occupants avec, en prime, des interlocuteurs aussi variés que la DTFA, le Secours National, la *Kommandantur* du Mans et autres. De plus, des soldats allemands s'installent dans un autre château de la commune, à quelques centaines de mètres de la Futaie. Jacques Vaulay explique qu'ils

14 Compte tenu du contexte.

15 Archives départementale de la Sarthe, 2000WNC207, Dossier de presse.

16 Dans l'opuscule de Jean-Claude De Wilde, Jacques Vaulay et Jean Bigot, consacré à Rouillon pendant l'Occupation et publié en janvier 2017. (Mis à ma disposition par la mairie)

17 Magazine allemand qui comporte simultanément des articles en allemand et en français.

18 Archives Nationales, 307AP170, Fonds Dautry, compte-rendu du 5 avril 1943.

« embauchent » certains enfants pour confectionner du matériel électrique destiné à réparer l'électricité défectueuse du bâtiment¹⁹. La mainmise des Allemands sur la Maison d'enfants de la Futaie s'est exercée également d'une façon détournée, colorée d'une apparente générosité puisque la *Kommandantur* du Mans, dans un courrier du *Feldkommandant Bensemman* au préfet de la Sarthe, indique que le gouvernement allemand payera aux ouvriers sarthois employés en Allemagne une indemnité de soutien aux familles, et ce, pendant 8 semaines consécutives²⁰. Il laisse, par ailleurs, toute liberté au préfet d'organiser le mode de recouvrement. Les enfants de la Futaie seront plus ou moins concernés par cette mesure.

Ce qui signifie que des accords entre la Direction Française des Travailleurs en Allemagne et la Direction des Familles de Prisonniers en Allemagne sont nécessaires pour gérer les admissions des enfants ainsi que leur sortie. Il ne faut pas croire que la force décisionnaire de ces organismes réputés comme étant français soit assortie d'une marge de manœuvre confortable. Ils sont sous une tutelle explicite et/ou implicite des décideurs tutélaires de Berlin. Daniel Hadwiger²¹ nous renseigne sur la question. D'abord, les services²² liés au travail en Allemagne sont sous l'égide de Gaston Bruneton, ingénieur français, convaincu de la nécessité de collaborer avec l'Occupant. Il n'en est pas moins préoccupé par le sort des travailleurs français en Allemagne et ouvre un service de soutien social. Les Maisons d'enfants entrent dans ce dispositif. Gaston Bruneton est proche de l'ambassadeur d'Allemagne, Otto Abetz. Cette proximité favorisera une sorte de capillarisation des préoccupations administratives et sociales. Il faut également savoir que les services du travail en Allemagne sont démultipliés en France comme en Allemagne, basés à Paris, Berlin, Francfort, Munich, Hanovre et Dresden. Il est décidé que les Français conservent les orientations de fonctionnement à caractère social tandis que les Allemands mènent une gestion plus technique et organisationnelle. Mais ce partage de tâche reste illusoire car les Allemands entendent bien garder le contrôle de l'ensemble des activités. Rapidement, il apparaît que l'avenir des services de la Main d'œuvre en Allemagne ne risque pas de s'éclaircir. En effet, les dispositions techniques et sociales vont rapidement se durcir à l'arrivée d'une figure emblématique du régime hitlérien : Fritz Sauckel, nommé comme *Generalbevollmächtiger für Arbeitseinsatz*. La traduction même de sa fonction *vollmächtig* (ayant le pouvoir total) préfigure de ce qui sera ultérieurement le traitement de la main-d'œuvre française en Allemagne. Fritz Sauckel, à la personnalité intransigeante et voué entièrement à Hitler, jusqu'à sa pendaison, le 16 octobre 1946, suite à sa condamnation par le Tribunal de Nuremberg, n'est pas un homme de compromis. Surnommé « le négrier », il exige tout à la fois de la France : « *La politique de la main-d'œuvre en France a été, pour la première fois, livrée à une puissance étrangère.* » dit l'historien Vincent Viet²³. Cette situation n'est pas sans effet direct ou indirect dans la gestion des Maisons d'enfants. On peut aisément imaginer les conséquences parfois dramatiques sur l'organisation des Maisons et sur l'accueil de leurs protégés : attentes d'ouvertures, réquisitions soudaines, transferts en

19 Entretien du 21 septembre 2021.

20 Archives départementales de la Sarthe, 2000W126, Correspondances entre le préfet et la *Kommandantur*.

21 Auteur d'une thèse, *Nationale Solidarität, und ihre Grenzen, die deutsche nationalsozialistische Volkswohlfahrt und der französische Secours National im zweiten Weltkrieg*, Thèse de philosophie, Université Eberhard Karls Tübingen, 2019, pages 340 et 341.

22 Nous utiliserons volontairement le pluriel en raison de la nébuleuse qui régit la question du travail en Allemagne.

23 ...dans son article paru dans *Travail et emploi*, n°98 d'avril 2004.

suspens, fermetures inopinées, etc. À cela s'ajoute tout ce qui relève de la logistique (matérielle et de transport), elle-même soumise à l'appréciation des Allemands.

Nous pourrions citer d'autres exemples traduisant les circonvolutions tutélaires qui agitent notre sujet d'étude. C'est le cas du Château de Belesbat à Courdimanche (Seine-et-Oise) sur lequel les Allemands mettent une option en exigeant même que le Secours National y effectue des travaux dans les meilleurs délais, alors qu'il était prévu pour l'accueil des enfants. Il en est de même pour la Gaudinière, à Saint-Cyr-sur-Loire, dans l'Indre-et-Loire. Cette Maison, propriété du philosophe juif Henri Bergson, est saisie dans le cadre de l'aryanisation des biens israélites. Le Secours national/Entr'Aide d'Hiver du Maréchal, les services du Travail obligatoire en Allemagne et le bataillon d'officiers allemands présent sur la place se disputent son utilisation. Des tractations offensives des uns et des autres finissent cependant par aboutir à l'ouverture d'une Maison d'enfants. Offrons, cependant la palme à la Maison du Grand Mesnil de Bures-sur-Yvette (Seine-et-Oise) qui totalise, à elle seule, 4 réquisitions : Ministère de l'Air, du 3 septembre au 15 juin 1940 ; les Allemands du 24 juillet 1940 au 15 novembre 1943 ; COSI du 6 novembre 1943 au 25 août 1944 pour finir par une saisine du Secours National²⁴, non sans l'autorisation expresse des Allemands. Tout est fait pour que le vainqueur rappelle sa suprématie totale dans le paysage social français. Hitler avait bien dit « qu'il ne dépendait que de nous d'assurer, dès le premier jour, la perpétuité de notre mouvement en défendant notre confiance aveugle par une lutte sans merci²⁵. » D'autant que le « sentiment qu'inspirait la France et qui, depuis la fin de la guerre, n'étaient déjà rien moins d'affectueux, prirent le caractère d'une haine mortelle²⁶. Il n'y a aucune linéarité d'observation possible des Maisons d'enfants, leur sort étant soumis à un ensemble de variables qui conditionnent leur existence même et parmi celles-ci, les « humeurs allemandes » ont largement leur place.

Néanmoins, l'ouverture de Maisons d'enfants est incontestablement un des volets du traitement d'une situation souvent dramatique, obéissant principalement à une injonction des plus pragmatiques. En effet, les enfants (essentiellement ceux des villes) sont lourdement précarisés, souvent sous-alimentés, en très mauvaise santé physique et psychologique. Ainsi, ces Maisons vont prioritairement participer à la reconstruction sanitaire de cette partie de la population la plus fragilisée du pays. Elles seront même désignées comme centres de suralimentation.

24 Archives départementales du Cantal, Classeur 419F10.

25 Hitler Adolf, *Mein Kampf*, traduction française, Edit. Les Belles Editions, Paris, 1939, page 59.

26 Idem, page 148.



La Semaine, N°48/18 juin 1941
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)

L'ouverture des Maisons est aussi une réponse à la demande pressante des Allemands agréée par Pétain qui « est un obsédé de l'ordre et n'admet pas un quelconque désordre²⁷ ». Les Allemands, de leur côté, sont réellement attachés à leur incompressible « drill ». « La discipline prussienne est de rigueur, le "drill", comme disent les Allemands²⁸. » Il faut donc « ranger » rapidement les enfants dans un pays que les Allemands entendent bien exploiter dans tous les domaines. Ils ne doivent donc pas faire obstacle à la réorganisation du pays. Il convient, d'une façon urgente, d'une part, de savoir où sont les enfants et de leur attribuer une place délimitée et visible par l'occupant, quitte parfois à se charger eux-mêmes de la problématique.



Un soldat allemand donne à manger à une fillette
(Collection CégéSoma/AGR/1940/N)84077)

On parle ainsi de « centres de tri » ou « triage des enfants ». Ces vocables émergent, en effet, à partir de la pagaille qui règne en France après la défaite. On utilise aussi celui de « centres

27 Commentaire de Jean-Pierre Azéma dans le documentaire de l'INA, *Les Brûlures de l'Histoire*, de Patrick Rotman, réalisé en 1997.

28 Georges Starcky, *Malgré nous ! Le drame des Alsaciens et des Lorrains*, Paris, France-Empire, 1995, p. 10.

d'élevage²⁹ ». Les enfants, bien qu'il importe de ne pas généraliser ce propos, sont bel et bien des éléments de cette pagaille qui prennent les autorités de court. Une confusion indescriptible règne autour de leur mobilité malgré une organisation titanesque de leurs évacuations et de leurs déplacements en général³⁰.

Si le Secours National dispose déjà d'un capital foncier hérité d'avant-guerre, il n'en reste pas moins qu'il est insuffisant pour accueillir ces enfants qui ne peuvent bénéficier de la solidarité familiale. S'ensuit alors une myriade de procédures, la plupart du temps injonctives, qui se traduisent par des réquisitions, des locations ou des confiscations de biens et notamment de châteaux et demeures de grande facture, en milieu rural de préférence, et capables, autant que possible, d'assurer un ravitaillement opérationnel et autarcique. Il faut aussi prévoir une bâtisse ou un lieu de stockage de matériels à proximité des Maisons. Un cahier des charges immobilier précis accompagne ces dispositifs mais faisant montre d'une réalité diversement appliquée sur le terrain. En effet, tous les enfants ne seront pas logés à la même enseigne.



Les enfants de la Maison de Montlignon
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)



Enfants de prisonniers à l'école d'une Maison
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)



La Maison d'enfants de Loures-Barousse dans les Hautes-Pyrénées
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)

29 Paul-Félix Armand-Delille, *Traité de service social*, Paris, Librairie Delagrave, 1942, p. 45.

30 Les listes des enfants, ville par ville, sont consultables aux Archives départementales du Cantal, 419F51-52.

Quoi qu'il en soit, si l'urgence sanitaire et sociale fut, certes, l'objet d'une instrumentalisation de la part de Vichy, comme la plupart des historiens ont pu le démontrer, elle fut aussi une réalité cruciale, voire désespérée qu'il importait de traiter le plus rapidement possible.

La nécessité d'ouvrir des Maisons d'enfants se heurte également à des impératifs financiers. Il faut des fonds colossaux pour les financer. La lecture des livres de comptes du Secours National/Entr'aide d'Hiver aux archives du Ministère des finances donne le tournis dans la fréquence et la hauteur des dons qu'il reçoit. Pourtant, cela n'est toujours pas suffisant. L'organisme redouble alors d'efforts pour lever les fonds et obtenir des gratifications en nature. Cela relève de la quadrature du cercle quand on connaît la situation économique du pays traversé par de multiples et sévères restrictions. Cependant, l'argent doit impérativement rentrer. Toutes les transactions financières sont soumises à ponctions en faveur du Secours National : impôts, amendes, Loterie Nationale, courses hippiques et de lévriers, restaurants de luxe, vente des objets trouvés, entrées de cinéma et de spectacles, manifestations sportives, etc. Les différents services sociaux ainsi que les élèves assistantes sociales sont mis à contribution lors des différentes collectes. Sans compter qu'il fait obligation aux enfants et aux jeunes des différents mouvements d'organiser des quêtes de toutes sortes. Les équipes du Secours National n'ont de cesse d'imaginer des actions diversifiées qui permettent de remplir les caisses assistancielles.



Récupération et réparation de jouets à destination des enfants nécessiteux, 1942
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)

La question du transport des enfants vers les Maisons est également une problématique épineuse d'autant que le pays est, pratiquement pendant toute la période de guerre, fractionnée en huit zones et non pas deux comme on le croit habituellement. Enfants et matériels sont donc tributaires d'un casse-tête géographique qu'il faut sans cesse démonter et revisiter. Ce qui en ajoute à cette situation éminent anxigène à laquelle les enfants sont confrontés.



Photo issue du cahier-bilan du Secours National « Face à l'épreuve, 18 mois d'Entr'aide »
Départ pour les Maisons de l'Oise
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)

Qui prend en charge les enfants ?

Dire qu'accueillir, soigner et encadrer des enfants d'une façon bienveillante et éclairée, dans le contexte que nous connaissons, peut être perçu comme un véritable non-sens. De plus, l'idée même d'envisager que des objectifs de protection ou de reconstruction éducative aient pu exister sous l'Occupation a toutes les raisons de nous questionner quand on sait ce dont le gouvernement de Vichy a été capable : traque des « *indésirables* », persécutions diverses, attentisme ou, au contraire, collaboration active, etc. En effet, on ne se préoccupe guère du sort des enfants juifs qui, comme leurs parents, sont des objets d'ostracisation. Pourtant, les Maisons d'enfants, dans certaines conditions et au nom d'une volonté affichée ou clandestine de ses acteurs, ont tenté ou même réussi à renverser l'équation de la répression sous toutes ses formes. Quant à innover, pédagogiquement parlant, sous Vichy, cela paraît tout autant invraisemblable. De plus, penser également que l'enfant puisse être un sujet d'inquiétude sincère de l'État vichyste semble, en effet, inacceptable. Pourtant, certains adultes, décideurs ou non, objets ou non de persécutions, n'ont pas ménagé leurs efforts pour briser une logique d'un déterminisme désolant. Ne pas l'accepter serait tout simplement nier le rôle et le travail de certains acteurs de cette histoire.

Outre le personnel médical et de maison, les Maisons d'enfants disposent d'un personnel éducatif dont les profils sont très éclectiques. Il est vrai que les ouvertures de Maisons d'enfants se succèdent à un rythme soutenu et obligent à un recrutement permanent de personnels de toutes catégories, parfois même dans la précipitation. Nous constatons ainsi que les services de recrutement du Secours National/Entr'aide d'Hiver du Maréchal sont en activité incessante³¹, d'autant qu'aux ouvertures des Maisons s'ajoutent des fermetures temporaires (travaux nécessaires, réquisitions diverses, etc.). Il y a, de ce fait, obligation d'envisager des transferts de personnels, voire la suppression d'autres. Si la composition des équipes dans les Maisons peut être, la plupart du temps, relativement arrêtée, elle n'échappe pas pour autant à une soudaine mobilité. Pour exemple, celle d'un partage d'une partie des équipes avec une autre Maison suite à des conflits répétés ou plus pragmatiquement lié à des ruptures de contrats en hiver puisque certaines Maisons doivent réduire leurs effectifs par manque de locaux chauffés suffisants. Les personnels, travaillant

31 La fréquence des recrutements s'illustre par les dates d'arrivée répétées des personnels dans les Maisons.

parfois dans des conditions extrêmes, à l'instar des enfants, peuvent également tomber malades ou, dans un tout autre registre, souhaiter rompre leur contrat pour des raisons personnelles. Les motifs « d'embauchage » et de « désembauchage » sont variés. De plus, il faut composer avec les licenciements de personnels qui ne donnent pas satisfaction. C'est ce qu'indique le fichier des personnels qui mentionne divers incidents émaillant les parcours de tout un chacun. Ces personnels font, en effet, l'objet de surveillance grâce à ce fichier centralisé à Neuilly-sur-Seine, c'est du moins en ces termes que les autorités prévoient le Plan d'organisation des Maisons d'enfants³². Sur le terrain, la réalité est souvent toute autre. D'emblée, nous pouvons dire, sans erreur, que l'ensemble des personnels, directeurs(trices), éducateurs(trices) et moniteurs(trices) viennent de tous les horizons : de milieux éducatifs incluant des pédagogues chevronnés et soucieux de l'intérêt des enfants ; de milieux idéologiquement pétainistes ou encore s'agissant d'individus autoproclamés encadrants comme certains propriétaires des Maisons qui tentent, par ce biais, de négocier les conditions de réquisition de leurs biens. Précisons qu'il n'y a pas de souci de recrutement compte tenu du taux de chômage existant dans le pays, comme le souligne Jean-Pierre Le Crom³³. Cependant, la quantité ne garantit pas automatiquement la qualité. Ce mélange détonant n'est pas sans effet sur la prise en charge des enfants. Si dans les unes, la cohabitation entre les adultes et les enfants est heureuse, dans d'autres, ce fonctionnement atypique en ajoute parfois à la souffrance déjà présente dans les histoires personnelles des jeunes pensionnaires. Parfois même, les enfants sont contraints à une cohabitation avec les Allemands, comme nous l'avons expliqué plus haut, qui s'installent au sein de certaines Maisons, ce qui entraîne, dans certains cas, une organisation particulière et non dépourvue de tensions. Néanmoins, certaines équipes auront à cœur de réduire autant que possible les séquelles psychologiques de la guerre sur les enfants et mettront tout en œuvre pour atténuer les affres de l'absence des parents et des restrictions diverses dont ils sont les victimes. Pour exemple, les activités pédagogiques de la Maison de Sèvres en Seine-et-Oise (Hauts-de Seine), basées sur la sollicitation des compétences des enfants en matière de créativité : jardinage et enseignements dynamiques mêlant « *créativité, espoir, création et à plus lointaine échéance but de ce qui n'a pas été encore fait : c'est-à-dire le désir de faire du neuf à n'importe quel prix, mais l'intégration du passé en l'intégrant*³⁴ ». Célestin Freinet va, en effet, s'inviter, dans certaines Maisons. Freinet, dans l'imagerie de la plupart des initiés, est essentiellement connu pour sa proposition d'utiliser l'imprimerie comme outil pédagogique, expérience qui a conquis de nombreux autres pédagogues, cette pratique étant encore une réalité, à ce jour, pour des professionnels de l'éducation plus contemporains. S'agissant de l'imprimerie à l'école, Catherine Chabrun, enseignante et animatrice de la Revue *Le Nouvel Educateur* parle d'un véritable miracle pédagogique : « *La pensée de l'enfant trouve un écho, un auditoire sympathique et compréhensif. Dès qu'ils ont l'imprimerie, les enfants comprennent qu'ils sont arrachés à la domination du maître, qu'une ère nouvelle est née pour eux et ils en profitent*³⁵. » En effet, cela préjuge de pouvoir s'extraire de certains diktats d'une pensée unique et dirigiste. Cela suppose également

32 Plan de travail de la Direction Générale des Maisons d'enfants, non daté, signé par le secrétaire général, signature illisible, archives du ministère des finances, PH238 0006, dossier Entr'Aide d'hiver.

33 Jean-Pierre Le Crom, *Au secours, Maréchal !* Paris, Presses Universitaires de France, p. 141.

34 Écrits d'Yvonne Hagnauer, *Pédagogie clandestine pour une école ouverte*, publié par L'Association des enfants de Pingouin et Goéland, 2015, p. 59.

35 Chabrun Catherine, *Le premier principe de notre pédagogie : l'expression libre par l'imprimerie*, Institut coopératif de l'Ecole Moderne/Pédagogie Freinet, article du 8 octobre 2010.

d'accepter l'idée que le maître doit s'adapter aux besoins des enfants en tenant compte de leur stade de développement. Les équipes de la Maison de Sèvres se sont effectivement saisies de ces préceptes éducatifs et ce, en pleine guerre. Il faut savoir que la particularité de choisir l'imprimerie comme méthode d'apprentissage ne réside pas seulement dans le choix d'une orientation exclusivement pédagogique mais parce qu'elle est également traversée par l'histoire personnelle de Victor Gambau, employé à l'Imprimerie Nationale dont il a été expulsé parce que juif. Victor Gambau a été ainsi accueilli à la Maison de Sèvres pour y être caché. Très vite, il assure un monitorat éducatif auprès des enfants. De plus, grâce à lui et à son réseau professionnel, la Maison a pu profiter de son expertise et disposer d'un matériel très performant capable d'une opérationnalité optimisée dans la production, entre autres, de journaux de qualité³⁶.



Victor Gambau devant ses casiers d'imprimeur
(Collection photographique de la Maison de Sèvres)



A l'imprimerie de la Maison de Sèvres

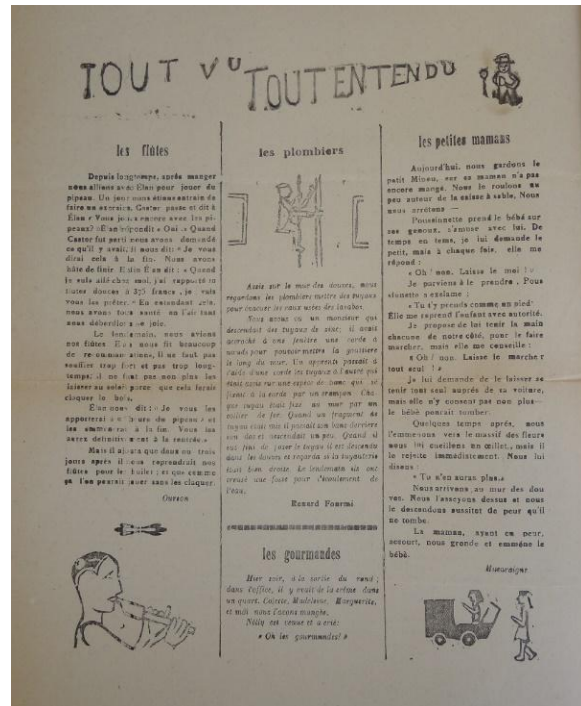
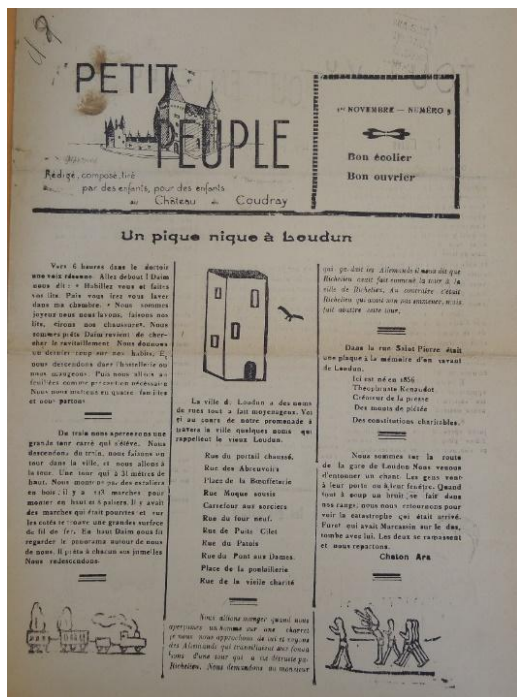
(Photo mise à disposition de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, conservateur de la mémoire et de l'histoire de la Maison, le 21 décembre 2021.)

Les enfants de la Maison de Sèvres produisent le journal « *Voile au vent* ». Ceux du Château de Coudray-Montpensier sont aussi producteurs d'un journal.

36 Témoignage de Michel Schwab, « ancien » de la Maison de Sèvres, du 23 décembre 2021.

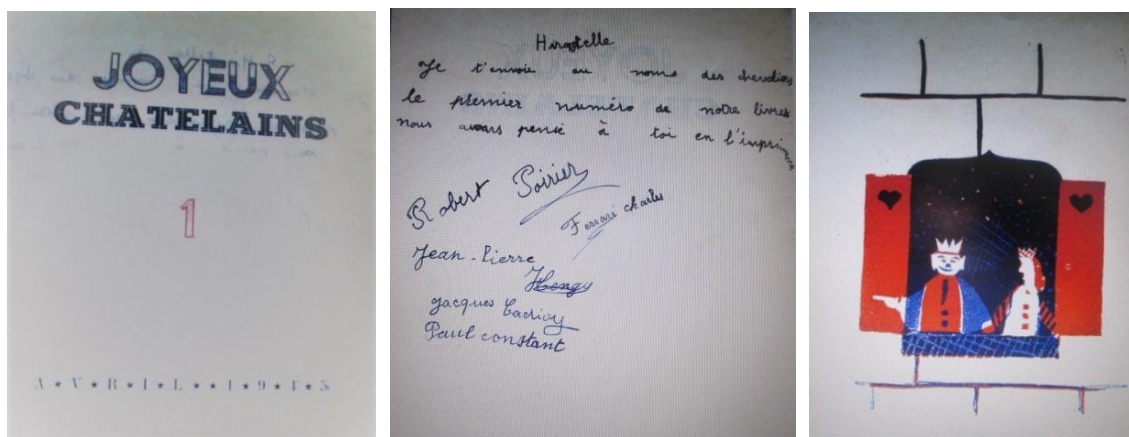


Photo de la salle de classe du Château de Coudray-Montpensier (Archives Ministère des Finances, 238/6, Carton 01, Fonds Marguerite Cortez)



Pages 1 et 2 du Journal Le Petit Peuple, un journal par des enfants, pour des enfants (Archives du Ministère des Finances, 233/06, Carton 8)

Au Château de la Guette, un journal paraît également :



Extraits du journal *Joyeux châtelains*, publié en avril 1945
Archives du Ministère des Finances, 233/06 13, Entr'Aide d'Hiver, dossier La Guette

On recense encore les activités menées par des professeurs de chant, de musique et de théâtre au château de la Rochedain dans l'Indre-et-Loire, la chapelle étant même aménagée comme scène de théâtre par et pour les enfants³⁷. On découvre aussi l'école de pipeau à la Maison de Montlignon, en Seine-et-Oise (Val d'Oise), l'existence d'un potager coopératif à la Maison de La Villette-sur-Aulne, en Seine-et-Oise ou encore l'élevage des lapins solidaires à destination d'autres enfants nécessiteux. Cette opération, loin d'être anecdotique, mérite quelques éclaircissements. C'est essentiellement une découverte au sein des archives départementales du Cantal et celles du CEDIAS que l'opération « *Le lapin des écoles* » a pris tout son sens :

...Dans les départements de l'Isère, du Rhône et de l'Allier, le Secours National a réalisé ce que nous avons appelé « Le lapin des écoles ». Par l'intermédiaire de tous les instituteurs, tous les enfants des écoles ont été invités à construire un clapier et à élever, en équipe, un ou plusieurs lapins à l'intention des familles nécessiteuses des villes. L'élevage se fait sous la direction des maîtres ; des concours du meilleur éleveur ont été organisés dans toutes les écoles de manière à créer une émulation. C'est ainsi que plus de 1500 lapins ont pu être élevés dans l'Isère et remis au Secours National à destination des familles nécessiteuses³⁸.

...D'autres [des enfants] élevaient des lapins : on a beaucoup élevé en France. Et pour qui ? pour les enfants des villes qui n'ont pas assez à manger et qu'il était bon de soutenir. En leur envoyant le lapin des écoles, les enfants avaient le sentiment d'aider leurs petits camarades sans les connaître et découvraient ainsi la grande misère dont ils ne souffraient pas eux-mêmes³⁹.

Cette opération relève de l'initiative du Secours National, inscrite dans les logiques de solidarité autour de la réduction des carences alimentaires dont souffrent de nombreux enfants et, d'une façon plus philosophique, de leur sensibilisation aux valeurs de fraternité :

37 Témoignage de Laurence Rohard de Poncheville, propriétaire du château, rencontrée en septembre 2021.

38 Archives départementale du Cantal, 419F14, courrier du 18 juin 1944, expéditeur non identifié.

39 Lettre de Robert Garric aux enfants de France, du 17 juillet 1943, Archives du CEDIAS, Paris, non cotée, en cours de transfert.

« Chaque Français doit commencer par s'oublier lui-même⁴⁰. » « Un lapin à l'école » signifierait aussi le rapprochement de la ville avec la campagne, ce qui permet de magnifier cette dernière au regard de l'attachement profond de Pétain au monde rural : « Dans l'ordre constructif, le Gouvernement veut donner à la paysannerie la place qui lui a été longtemps refusée dans la nation⁴¹... » A la radio enfantine de Radio Paris, il n'est pas rare que les enfants racontent leur expérience du « Lapin à l'école », comme on peut le lire dans *Le Matin*, n° 20.821 du 30 mars 1941. Mais, est-ce que les Maisons d'enfants sont concernées par cette action de solidarité ? La réponse est affirmative puisque nous en avons trouvé la trace dans les activités éducatives de la Maison de Villette-sur-Aulne⁴². Une chose semble sûre : « Les Lapins à l'école » ont visiblement considérablement occupé les instances assistancielles, à un juger le volume de documents conservés en plusieurs lieux. Sur le diplôme délivré aux enfants méritants par le Secours National, « Le lapin à l'école » est aussi une réalité :



Détail du Diplôme d'Honneur du Secours National délivré aux enfants
(Fonds documentaire Isabelle Vaha)

Même la presse n'est pas en reste pour faire de « la réclame » pour le matériel destiné à élever des lapins. Nous en avons aussi trouvé la trace dans certains récapitulatifs budgétaires des Maisons. Au château de la Guette, on élève également des lapins.

40 *La France nouvelle, appels et messages du Maréchal Pétain du 17 juin 1940 au 17 juin 1941*. Document mis à ma disposition par Paul Racine en 2015.

41 Idem

42 Rapport financier de Monsieur de Mesmay du 13 juin 1944, Délégué financier et d'autres de ses collègues, conservés aux Archives du Ministère des Finances, PH233/06 0001.



(Fonds Duterte mis à disposition par Fouzi Ghlis)

Nous comprenons qu'en dépit des contraintes d'un armistice impitoyable et accablant, des multiples tumultes institutionnels et des injonctions idéologiques revendiquées par le gouvernement de Vichy, la créativité pédagogique a pu dévoiler ses lettres de noblesse. Erigée par des acteurs dont les parcours sont multiples, elle relèverait presque de ce que Pierre Bayard classe dans la catégorie du « *mystère de l'engagement* » :

Un mystère d'abord pour ceux qui font l'expérience de cette force incompréhensible et ne trouvent pas les mots pour en parler, comme si elle dépassait ce que l'on peut imaginer et en dire. Mais un mystère aussi pour tous ceux qui tentent de saisir comment, au rebours de leurs intérêts personnels et souvent au péril de leur vie, des femmes et des hommes basculent du côté de l'engagement alors même que leur comportement demeure parfois, y compris pour eux-mêmes, inexplicable⁴³.

Autrement dit, des femmes et des hommes, au nom de leur engagement et forts d'une véritable giration idéologique, ont permis aux enfants, dans certaines Maisons, de passer outre l'avis des dépositaires des dogmes vichystes, ceux-ci considérant, en effet, qu'il était presque immoral d'être libre. En effet, certaines Maisons ont pu être de véritables laboratoires de pratiques éducatives qui relèvent de la Pédagogie Nouvelle initiée par des pédagogues tels que, entre autres, Célestin Freinet, déjà cité, Paulo Freire ou Ovide Decroly. C'est ce que nous révèlent ces quelques exemples qui figurent dans certains documents d'archives et témoignages. Cependant, ces circonstances pédagogiques singulières ne sont pas à prendre comme étalonnage général du fonctionnement des Maisons. Tous les cas de figure existent : la volonté de certains personnels de s'aligner sur les préceptes vichystes ou l'absence pure et simple de scolarisation des enfants.

43 Bayard Pierre, *Aurais-je été résistant ou bourreau*, Edit. de Minuit, Paris, 2013, page 150.

Pour finir, un peu plus d'une dizaine de Maisons, grâce à des complicités locales mais également en haut lieu, ont aussi dissimulé des enfants juifs dans les conditions périlleuses que nous connaissons. On peut dire ironiquement que ces enfants ont été cachés à la barbe même d'un employeur pourtant pétainiste, ce qui relèvera, en certaines circonstances, d'un véritable exploit. Cette typologie d'enfants largement étudié dans d'autres travaux n'entre pas dans le cadre de mes recherches.

Il y a un regret, cependant, dans mes investigations, celui de n'avoir pu trouver des dossiers d'enfants⁴⁴ ni même ceux de leur orientation, la plupart du temps, rédigés par des assistantes sociales ou par des médecins. Plusieurs hypothèses explicatives émergent pour en justifier l'absence. Ils n'ont peut-être simplement pas été constitués, pour la plupart. Ils ont pu être détruits par les propriétaires des Maisons qui ont récupéré leurs biens, à la Libération. Ou bien, le chaos administratif qui régnait à la fin de la guerre n'est sans doute pas étranger à leur « perte ». *A contrario*, les dossiers des personnels sont conservés aux archives du Ministère des Finances. Néanmoins, on y trouve peu d'éléments d'informations sur les qualifications précises des uns et des autres. En revanche, y sont consignés les certificats de bonne moralité délivrés par les maires ou les commissariats, des recommandations diverses, les serments d'allégeance au Maréchal et surtout les certificats de filiations religieuses irréfutables.

Journal Officiel du
Journal Officiel du

ETAT CIVIL DES GRANDS PARENTS DU CANDIDAT

Grand-Père (Nom _____ Prénoms Valérie Les grande)
 Lieu de naissance _____ Religion catholique
 maternel (Nationalité Fr)

Grand-Mère (Nom _____ Prénoms S. S.)
 Lieu de naissance Pont-Sévois Religion catholique
 maternelle (Nationalité Fr)

Grand-Père (Nom _____ Prénom Louis)
 Lieu de Naissance Pont-Sévois Religion catholique
 maternel (Nationalité Fr)

Grand-Mère (Nom _____ Prénoms Maria)
 Lieu de naissance Mehers Religion catholique
 maternelle (Nationalité Fr)

Le conjoint du candidat est-il de race juive? non
 Je soussigné atteste sous la foi du serment, l'exactitude
 des renseignements ci-dessus et suis prêt à fournir toutes justi-
 fications qui me seraient réclamées.

Fait à _____ le _____
 (Signature) [Signature]

Adresse _____
 1) Indiquer l'unité à l'ordre de laquelle la citation a été faite.

Certification de filiation religieuse
 Embauchage » d'une institutrice à la Maison de Basses-Fontaines dans l'Oise
 (Archives du Ministère des Finances, PH195/007, dossier Basses-Fontaines)

Aussi imparfaites que puissent être nos enquêtes et aux vues de l'exploration de plusieurs milliers de documents d'archives, nous pouvons dire que les Maisons ont pu être, autant que possible, une réponse aux saccages de la guerre sur les enfants, une façon de leur dissimuler la détresse des adultes, de ralentir ainsi le phénomène de leur maturation excessive et rapide en raison de toutes les privations matérielles et affectives dont ils furent les victimes. Les Maisons, pour les enfants, furent une inéluctable cohabitation avec l'angoisse d'un lendemain qui ne chantait pas. Pourtant, certaines, envers et contre tout, ont rempli des missions que l'on peut qualifier de salvatrices.

44 Sauf à la Pouponnière du Lison à Fressines, dans les Deux-Sèvres.

Ce travail de recherches rend compte d'un camaïeu comportemental de tous ceux qui, en dépit de difficultés quasi insurmontables, ont FAIT, souvent en sourdine, l'Histoire.
... Sans oublier les enfants et, en l'occurrence, ceux éloignés de leurs parents, soit parce qu'ils sont emprisonnés en Allemagne, soit parce qu'ils y travaillent, pour la plupart du temps, contre leur volonté !

Isabelle Vaha, Cadre pédagogique, Docteure en Sciences de l'Education, option Histoire